

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 08 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le lundi huit juin à 20 heures 30, le conseil municipal de la ville de ST ANDRE DE CORCY, convoqué le 27 mai 2009 s'est réuni publiquement au lieu habituel de ses séances à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BARON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : BORRELLY Jean-Paul, COMBE Virginie, COSSU François, DELANGE Philippe, DALESSANDRI Cédric, DUMAS Christine, FRILLICI Pierre, GIRARD Jean-Marie, GUIGNARD Claudy, JULIAT Bernard, LEFEVER Claude, LHUILLIER Bernard, LIVENAIIS Michel, MATHIEU Fabrice, MICHEL Joël, OZIL Joël, PETIT Vincent, TOMATIS Christine, TRIBOLET Joëlle

ETAIENT ABSENTS – Mmes BORROD et LACROIX, M BROUXEL

POUVOIRS : de Mme BORROD à M LEFEVER, de Mme LACROIX à M BARON, de M BROUXEL à M DALESSANDRI

SECRETAIRE : Mme TRIBOLET

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée si elle a des observations à formuler sur le compte rendu de la séance du 04 mai 2009 : pas d'observation, ce compte rendu est donc approuvé. Puis il rappelle l'ordre du jour et propose d'ajouter « le rapport annuel du maire sur le prix et la qualité du service de l'assainissement 2008 » : ordre du jour accepté.

TIRAGE AU SORT pour la LISTE PREPARATOIRE DES JURES D'ASSISES

Le tirage au sort fait à partir de la liste électorale a désigné :

- n° 157 p.4 : Mme DEZ Adela
- n° 48 p.13 : Mme PENA Françoise
- n° 100 p 9 : Melle LEBIHAN Céline
- n° 96 p 8 : Mme PHILIPPE née LACROIX Thérèse
- n° 116 p 12 : Mme MEULIEN ép. CASANOVA Raymonde
- n° 43 p 13 : M COUPAS André

pour faire partie de la liste préparatoire des jurés d'assises

LOCATION DE LA MAISON SISE AU 167 ALLEE DES SPORTS

M Le Maire propose de louer à Mme Sanglard Isabelle, adjoint technique en charge du gardiennage des salles de sports, la maison sise au 167, allée des sports, lorsque M et Mme CLEMENT l'auront libérée. En effet la proximité de ce logement avec les installations sportives dont Mme Sanglard est la gardienne, lui permettra d'être quasiment sur place pour assurer son travail. Le conseil accepte moyennant un loyer mensuel de 400 € hors charges, celles-ci restant à sa charge.

COMPTES A TERME

Le conseil municipal autorise pendant l'année 2009 le Maire à effectuer des placements de trésorerie sur des comptes à terme lorsque les contrats arrivent à échéance, tant que la trésorerie le permet, sans attendre...les réunions de conseil municipal à chaque renouvellement.

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Pour renforcer l'équipe des services techniques pendant la période des congés et du fleurissement, M le maire propose de recruter sous forme de contrat d'accompagnement dans l'emploi, un jeune de la commune pour une durée hebdomadaire de 24 H sur une durée de 6 mois, le salaire de cet agent étant remboursé à 90 % par l'Etat. Le conseil municipal accepte ce type de contrat aidé.

M Juliat précise qu'il souhaite engager M Gérard pendant la durée d'absence de M Michon victime d'un accident du travail et également le mois de juillet pour assurer le travail important des services techniques.

POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS

- M PETIT communique les informations concernant l'avancement des dossiers touchant à l'urbanisme :
- la modification du POS sera prête à être approuvée lors du conseil municipal de juillet
 - le projet « Dynacité » comprendrait environ 40 logements individuels (au maximum des R+1) pour la 1^{ère} tranche, avec la moitié en accession et l'autre moitié en location. Un aménagement du POS est nécessaire pour la réalisation de ce programme. La collectivité attend une réponse du Conseil Général pour l'accès routier de ce programme. La 2^{ème} tranche comprendrait 15 logements, mais il faut attendre la révision du POS pour permettre l'opération.
 - l'élaboration de la révision simplifiée du POS concernant le site de France Télécom se poursuit. Un pré-projet a été envoyé aux services associés pour avis, une réunion d'examen conjoint est prévue en mairie le 22 juin prochain. Une réunion publique dans le cadre de la concertation aura lieu le 30 juin à 19 H à la salle des rencontres.
 - la commune travaille sur le projet de résidence ou foyer-logements pour personnes âgées éventuellement associé à un programme de logements locatifs sur les terrains à proximité de la mairie
 - la commune engagera début 2010 une révision générale du PLU

PELTON SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION DE LA GENDARMERIE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu du Groupement de Gendarmerie de l'Ain informant la commune que la direction générale de la gendarmerie nationale a émis un avis favorable sur le principe de la création d'un peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) à St André de Corcy (transfert de celui implanté à Trévoux) et demandant à la commune son accord de principe d'en assurer également la maîtrise d'ouvrage. Le projet comprendrait des locaux techniques et de services ainsi que les logements des militaires et leurs familles, soit environ 16 personnels d'active et 9 personnels volontaires, et pourrait être construit sur le terrain près du collège appartenant à la commune. Une subvention pourrait être accordée à la commune par l'Etat pour cet investissement. Le conseil donne son accord de principe pour cette implantation. A suivre...

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT

MM Livenais et Lefever font le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement pour l'année 2008, service affermé par contrat à la SDEI. Le fonctionnement de la station d'épuration est correct, des travaux sont réalisés régulièrement pour limiter l'apport d'eaux parasites à la station ou pour une mise en conformité des installations selon les normes en vigueur. Le prix du m3 d'eau est de 1.408 €/m3 sur la base d'une facture type 120 m3 de consommation moyenne annuelle.

INFORMATIONS DIVERSES COMMUNIQUEES PAR Mme LACROIX

- 4 nouvelles associations ont vu le jour sur la commune :
- . Ecole ouvre-toi
 - . La bervillière
 - . jeunes sapeurs pompiers
 - . corcyweb.com

A la demande des enseignants de l'école primaire, une commande de matériel et mobilier est en préparation pour 1729 € HT

Mme Lacroix propose d'attribuer une subvention complémentaire de 50 € à l'association « Ecole ouvre-toi » pour lui permettre de payer sa cotisation d'assurance. M Borrelly donne toutes explications à ce sujet

et souhaite que le conseil municipal vote un complément de 50 €, ce qui portera la subvention à cette association à 100 €. Le conseil donne son accord à l'exception d'un vote contre.

QUESTIONS DIVERSES

M Borrelly informe que les nouveaux cubiverres sont arrivés, livraison imminente.
Il souligne le grand succès du tournoi de basket

M Juliat signale que la demande de permis de construire relatif à l'atelier et aux garages des services techniques vient d'être déposée.

M Michel relate les problèmes rencontrés avec les transports scolaires du collège. Depuis 3 semaines avec M Girod, ils font des contrôles car des enfants de Mionnay ne prennent pas le car qui est notifié sur leur carte de transport : résultat le car Guderzo n'est pas complet alors que le car Philibert est surchargé avec des enfants debout. M Michel et M Girod aidés de M Gonzales principal du collège essaient de faire respecter la réglementation en matière de sécurité et n'acceptent pas que les enfants soient debout dans le car... A suivre

Il précise que des barrières ont été installés pour « baliser » le passage des élèves par mesure de sécurité.

M Ozil demande où en est la délimitation pour l'accès au stationnement des véhicules et l'interdiction des poids lourds et des caravanes des gens du voyage à proximité du stade : le matériel est arrivé, l'arrêté est pris, la pose des barrières est imminente.

M Livenais annonce l'achat d'une dameuse vibrante pour l'enrobé à froid.

Mme Dumas signale un défaut de passage piétons rue des écoles et un problème d'accès pour sa belle-mère en fauteuil roulant sur l'allée des marronniers : les services de voirie vont étudier les questions pour remédier à ces problèmes. Mme Dumas signale également un problème d'infiltration d'eau en toiture de l'école (M Juliat est au courant)

M Frillici signale des travaux à « reprendre » à l'école : grillage, installations électriques

M Petit fait le compte rendu de la commission environnement, celle-ci réfléchit entre autre à une manière de mieux trier les déchets.

M Lefever signale la forte volonté de l'association de commerçants de relancer l'activité de l'UCCAI, qui invitera la commune lors d'une prochaine réunion lorsque le groupe de travail aura bien avancé.

M Baron donne lecture de la lettre de Melle DOUX Julie suggérant d'utiliser des chevaux comme moyen de transport sur la commune...

Séance levée à 22 H 30

La secrétaire,

le maire,

J. TRIBOLET